

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Le problème de pièces d'identités de joueurs se pose avec acuité

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**P**OUR payer les salaires des footballeurs gabonais évoluant en D1 et D2, leurs clubs respectifs doivent impérativement envoyer à la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) le listing des 23 joueurs indiquant les noms et prénoms de chaque bénéficiaire ainsi que leur numéro de compte bancaire. Mieux, ils doivent également fournir à la ligue une copie de la pièce d'identité de chaque joueur. Important! En plus de la copie du contrat dûment signé entre les deux parties. Et ce en application



Photo: DR

### Lucarne Aberration

ON savait, d'emblée, notre championnat national d'élite totalement en dehors des standards habituels. Avec, notamment, ce coup d'envoi donné à l'heure où étaient sur le point de s'achever la plupart des épreuves du même type à travers la planète foot; des matches s'enchaînant à un rythme échevelé afin de boucler la compétition en deux petits mois et demi, la phase de play-off à venir donnant toute la mesure de cette cadence absolument déraisonnable (lire ci-contre).

On subodorait aussi le risque – même si la journée inaugurale a connu une belle affluence – que ce National-Foot-là se joue dans une relative confidentialité. Un petit peu pour les mêmes raisons, d'ailleurs. Habités au sevrage qui leur a été imposé deux ans durant, du fait de la pandémie de Covid-19, les fans ont trouvé d'autres centres d'intérêt. Par exemple, ces grands championnats européens dont ils pouvaient alors suivre, confortablement installés chez eux, les doigts de pied en éventail, l'emballage final. Cas de la Premier League avec cette bataille pour le titre à couper le souffle entre Manchester City et Liverpool.

Ce qu'on était loin d'imaginer, en revanche, c'est qu'un tel anonymat puisse frapper les joueurs eux-mêmes et le statut qui les entoure, faisant ainsi basculer la situation dans le rocambolesque. Qu'il puisse en effet s'en trouver parmi nos footballeurs des "sans-papiers", sachant précisément qu'il ne peut leur être délivré de licence (lire ci-contre) sans pièces d'état civil, est une pure aberration. À moins que des patrons, enclins à se servir dans ce qui revient à leurs salariés, n'en fassent la rétention. Dans l'un ou l'autre cas, les voilà qui seraient pris à leur propre jeu, à présent que l'État payeur a décidé de serrer la vis à travers des règles strictes.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une erreur fondamentale, d'autant qu'elle n'est pas sans conséquence sur les performances des joueurs et de leurs équipes. Il y a de fortes chances qu'au soir du 31 juillet, le champion et son dauphin se trouvent parmi les clubs en règle. Ce ne serait pas un hasard dont tous devraient tirer les leçons en vue du prochain exercice.

M.A.

d'une des recommandations fortes des travaux de la Task force sur le championnat national qui

#### ON A AIMÉ...

##### OMAR BOUANGA, PHÉNOMÈNE DE PRÉCOCITÉ.

C'est l'éclair dans ce ciel sombre au-dessus d'Akanda FC, d'ores et déjà relégué en National-Foot 2. Peu après l'heure de jeu, Omar Bouanga, 16 ans à peine, a inscrit d'un magnifique coup franc (L'Union du 7 juillet) le premier but de sa jeune carrière au plus haut niveau gabonais, sauvant du même coup l'honneur de son équipe devant Mangasport (1-2). Une pépite faisant preuve d'autant d'efficacité, ça ne court pas les terrains.

#### ON N'A PAS AIMÉ...

##### LE CALENDRIER DU PLAY-OFF.

La programmation des matches pour la saison régulière était un défi au bon sens. Mais que dire de celle du play-off! C'est à un rythme proprement démentiel que va se jouer, à partir du 19 juillet, l'ultime phase pour désigner le champion et son dauphin: 5 rencontres en 12 petits jours (les 19, 22, 25, 28 et 31 juillet). Il est vrai que la Linafp doit communiquer à la Caf le nom des représentants gabonais aux coupes africaines au plus tard le... 31 juillet

s'est tenue à Akanda du 10 mai au 22 mai 2022.

À ce jour, force est de constater que sur les 24 clubs de D1 et D2, 14 formations ont rempli ces conditions et les 10 autres traînent inexplicablement les pieds. Or, la Linafp a clairement indiqué aux différents clubs "qu'aucun paiement des salaires des joueurs ne serait fait en dehors des procédures arrêtées par les pouvoirs publics. C'est-à-dire exclusivement par virement bancaire sur les comptes des joueurs".

Et ce pour éviter que ces salaires ne tombent dans les mains de dirigeants sportifs véreux qui avaient l'habitude de "couper" l'argent des joueurs. Les clubs qui sont à jour sont: l'USB, l'AO CMS, Stade Mandji, Bouenguïdi Sports, Oyem AC, Missile FC, CF Mounana, Stade Migovéen, Moanda FC, Vautour club, Lozosport, Akanda FC, AFJ et Adouma FC. La question qui se pose désormais est la suivante: pourquoi les 10 autres clubs n'ont-ils pas encore fourni les différents dossiers à la Linafp? "Tout simplement parce qu'un grand nombre de joueurs de ces clubs n'a pas de pièces d'identité nécessaires à l'ouverture d'un compte. Ils sont un peu comme piégés", renseigne un dirigeant de club. Dans ce cas, comment

ont-ils fait pour obtenir une licence, indispensable pour jouer en D1 ou D2?

"Pour obtenir une licence, il faut présenter soit une carte d'identité nationale, soit un passeport. Ce sont justement ces documents que demandent les différentes banques pour l'ouverture d'un compte bancaire. Si ça coince, c'est qu'ils ne sont pas en possession de ces documents. Comment alors ont-ils pu avoir les licences? Les joueurs ont sans doute présenté une copie d'acte de naissance. Ce document n'atteste en rien que le porteur dudit acte est bien celui qui fait la demande de la licence via son club. C'est un sérieux problème sur lequel il faudra bien se pencher un jour", explique la même source.

Ainsi, pour l'instant, plus de 200 footballeurs sont privés de salaire pour cette raison, entre autres. Et ce malgré les nombreux rappels de la Linafp qui demande conséquemment aux clubs concernés de transmettre dans les meilleurs délais leurs dossiers de virement des salaires.

Avec cette situation, semble-t-il entretenue par certains dirigeants, le risque est grand de voir ces footballeurs jouer sans être rémunérés. Ce, au vu et au su de leurs dirigeants respectifs.